

COMITE D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF



CONSULTATIONS PROVINCIALES DU CHARI BAGUIRMI

RAPPORT GENERAL DES CONSULTATIONS PREPARATOIRES DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

MASSENYA

DU 27 AU 29 OCTOBRE 2021

Table des matières

1. Préparation et lancement des Assises	3
1.1. Préparation et organisation des assises	3
1.2. Lancement des Consultations	3
2. Déroulement des Travaux	3
2.1. Mise en place du Présidium et des ateliers thématiques	3
2.2. Création des ateliers pour les groupes de travail par thématique.....	4
3. Résultats des travaux	5
3.1. Ouverture de la plénière et restitution des travaux des ateliers	5
3.2. Format de présentation des résultats des restitutions	5
3.3. Clôture des travaux	6
3.4. Images des assises	6

1. Préparation et lancement des Assises

1.1. Préparation et organisation des assises

Le Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif créé par Décret N°102/PCMT/PMT/2021 du 02/07/2021 a entrepris d'organiser des assises au niveau des Provinces et à l'Etranger pour préparer le Dialogue National.

La note d'orientation N°001/CODNI/2021 du 21 octobre 2021 fixe les conditions d'organisation des assises Provinciales et de la Diaspora ainsi que la représentativité des forces vives à ces rencontres préparatoires.

Pour la Province du Chari Baguirmi, les Départements du Baguirmi, de Dourbali, du Chari et du Loug Chari ont mandaté chacun 13 Délégués qui ont pris part aux travaux qui se sont déroulés à Massenya du Mercredi 27 au vendredi 29 octobre 2021. Chaque Délégation Départementale est conduite par le Préfet de Département.

Le CODNI est représenté par une Délégation composée de :

- Général Loum HINANSOU LAINA, Chef de Mission
- Monsieur Adam Mahamat SAMBO, Membre
- Lieutenant Baihlina LAWANE Martial, Rapporteur

Le Gouverneur de la Province du Chari Baguirmi, Monsieur Gayang SQUARE et ses collaborateurs ont assuré l'organisation matérielle de l'évènement sur la base des ressources mises à leur disposition par la Mission du CODNI, notamment la documentation des assises, l'intendance (Hébergement, nourriture et perdiem des Délégués), la mise à disposition des salles pour les travaux en plénière et pour les travaux en ateliers, la couverture médiatique, le support santé ainsi que la sécurité de l'ensemble des activités.

1.2. Lancement des Consultations

Le mercredi 27 octobre 2021, les assises ont été ouvertes par un discours du Gouverneur du Chari Baguirmi, suivi de l'intervention du Chef de Mission. Les deux personnalités ont mis l'accent sur l'occasion que ces rencontres offrent pour que les forces vives de la Province abordent sans restrictions toutes les questions qui touchent à la vie de notre pays et proposer des solutions en vue de sa refondation.

Les deux personnalités ont rappelé le contexte particulier qui a conduit notre pays à mettre en place un processus de transition qui doit aboutir à des institutions issues des élections libres, démocratiques et transparentes.

2. Déroulement des Travaux

2.1. Mise en place du Présidium et des ateliers thématiques

Conformément aux dispositions de la note d'orientation, les participants ont mis en place par consensus un présidium composé de :

- | | |
|--|---------------------------|
| 1. Président | : Mahamat SEID FARAH |
| 2. Vice-Présidente | : Lamana FATIME AMSISSANE |
| 3. Rapporteur Général | : Djibrine NGARMIG NIG |
| 4. Rapporteur Général 1 ^{er} Adjoint | : Youssouf DJIBRINE |
| 5. Rapporteur Général 2 ^{ème} Adjoint | : Alain HOITA BEMADJITA |

Les délégués ont réagi à cette proposition faite par un participant en suggérant une représentativité de tous les Départements dans le Présidium.

C'est ainsi que trois autres délégués ont été proposés en plus des cinq (5) initialement présentés :

- Tolromadengar NADJILINGAR, pour le Loug Chari
- Youssouf Mahamat Moumine, pour le Chari
- Adoum Adanao, pour Dourbali
- Al Bachir Djidda Issa Al Oulam pour Dourbali.

2.2.Création des ateliers pour les groupes de travail par thématique

Après son installation et une fois avoir pris place au bureau prévu à cet effet, le présidium a procédé à la mise en place de cinq (5) listes correspondant aux thématiques contenues dans les termes de référence et a invité les délégués à s'y inscrire en vue du démarrage des travaux en ateliers. Cinq ateliers thématiques sont ainsi mis en place.

Thématique 1 : Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale

Thématique 2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus Electoral ;

Thématique 3 : Droits Humains et Libertés Fondamentales ;

Thématique 4 : Politiques Publiques Sectorielles

Thématique 5 : Questions Sociétales.

Les ateliers sont localisés comme suit :

Atelier 1 pour la Thématique 1 dans la Salle de Réunion "Kadre Saleh Kana"

Atelier 2 pour la Thématique 2 dans la salle de Réunion "Kadre Saleh Kana"

Atelier 3 pour la Thématique 3 dans les locaux du projet Raps Mandoul

Atelier 4 pour la Thématique 4 dans les bureaux du Gouvernorat

Atelier 5 pour la Thématique 5 au domicile de Djibrine NGARMIG NIG, en face du Gouvernorat.

La journée de mercredi 27 octobre 2021 est consacrée aux travaux en atelier. Après un tour d'inspection des travaux et constat fait quant à certaines difficultés de compréhension et de mode opératoire des échanges, l'équipe du présidium a convié les présidents et les rapporteurs des groupes thématiques à une réunion d'appréciation du niveau d'avancement des travaux et de la compréhension du contenu des thématiques par les délégués répartis dans les 5 ateliers.

La réunion qui s'est tenue de 19 heures à 22 heures a permis de relever un certain nombre de difficultés et d'échanger avec les participants pour améliorer les discussions et produire les résultats conformément aux directives et aux termes de référence du CODNI. L'équipe du présidium a rappelé la nécessité que les discussions aient lieu de façon libre et sans restrictions car c'est une occasion rare au cours de laquelle, chaque citoyen est sollicité pour donner son avis sur les problèmes auxquels notre pays est confronté et proposer des solutions en vue de sa refondation et de l'instauration d'une paix durable pour son développement économique et social au profit de ses populations.

A l'issue de la présentation des résultats d'étape des travaux par les représentants des 5 groupes thématiques, l'équipe du présidium a fourni des éclairages et orientations pour une meilleure compréhension des questions posées dans les termes de référence.

Compte tenu du temps imparti, le présidium a proposé aux groupes thématiques que les restitutions démarreront le jeudi 28 octobre 2021 à partir de 11 heures et se poursuivront en cas de non épuisement le vendredi 29 octobre 2021 avant la clôture des travaux.

3. Résultats des travaux

3.1. Ouverture de la plénière et restitution des travaux des ateliers

Tous les délégués ayant pris part aux travaux en atelier sont arrivés dans la salle de réunion "Kadre Saleh Kana" et le président du présidium, Monsieur Mahamat SEID FARAH a lancé les travaux de la plénière à 11 heures 15 minutes en fixant les règles applicables lors de ces activités.

Il a proposé que :

1. Les restitutions se fassent suivant l'ordre chronologique des ateliers (1,2,3,4 et 5)
2. Pour chaque groupe appelé à présenter les résultats de ses travaux, le président du groupe thématique et ses deux rapporteurs prendront place à la table du Présidium aux côtés du Président et du rapporteur général ;
3. Chaque groupe aura droit à 15 minutes de présentation et environ 30 minutes pour répondre aux questions qui seront posées par les délégués ;
4. A la fin de la restitution et des débats, le groupe remettra les résultats de ses travaux au rapporteur général qui préparera, avec ses adjoints, les conclusions des assises.
5. Une pause est prévue de 13 heures 30 minutes à 15 heures et les travaux reprendront jusqu'à épuisement total des restitutions.

Les délégués ont approuvé la proposition du président et les restitutions ont effectivement démarré avec le Groupe Thématique 1 à 11 heures 22 minutes.

Les travaux de restitution ont pris fin à 19 heures 18 minutes.

3.2. Format de présentation des résultats des restitutions

Les rapporteurs ont convenu de présenter les résultats sous forme de tableau qui comprend :

- **En colonne**, respectivement : les Thèmes, les questions et les réponses fournies par les délégués et exposés par leurs représentants à la restitution.
- A la fin de chaque thème, il sera présenté une note, résultat des débats en plénière qui fera ressortir les interventions pertinentes qui sont une déclinaison des réponses au niveau national lorsque celles-ci sont uniquement orientées vers la Province. Cette démarche vise à se conformer aux directives édictées par le CODNI.
- Une conclusion générale du Présidium dégagera les grandes tendances par thème qui constitueront la contribution de la Province du Chari Baguirmi au Dialogue National Inclusif.

3.3. Clôture des travaux

Le vendredi 29 octobre 2021 a eu lieu dans la salle de réunion "Kadre Saleh Kana" la clôture des assises préparatoires de Massenya.

Le Président du Présidium a pris la parole pour faire le point du déroulement des ateliers et de la plénière des 27 et 28 octobre 2021 et a exprimé ses vifs remerciements au Gouverneur Monsieur Gayang SQUARE qui a créé les conditions pour faciliter la tenue de ces assises. Il a aussi remercié les délégations venues des 4 départements et qui ont participé de façon active aux travaux en atelier avec des recommandations très pertinentes qui traduisent les attentes des populations du Chari Baguirmi. Il a enfin remercié les forces de défense et de sécurité, le personnel de santé ainsi que la presse qui n'ont ménagé aucun effort pour permettre une bonne tenue de ces rencontres de Massenya.

Le Rapporteur Général, Djibrine NGARMIG NIG a lu le rapport des assises tout en précisant que les résultats des restitutions étant déjà lus la veille, seront intégrés dans le rapport comme annexe à la fin de la cérémonie et tous les rendus seront remis au Chef de Mission, Général Loum.

Des recommandations ont été lues par Monsieur Adoum ADANNAO, rapporteur général troisième adjoint.

Le Général Loum HINANSOU LAINA, Chef de Mission du CODNI a pris la parole pour louer l'esprit d'ouverture et de patriotisme qui a prévalu lors des travaux et a promis de transmettre les résultats au CODNI qui les versera dans le rapport général de préparation du Dialogue National Inclusif.

Le Gouverneur, Monsieur Gayang SQUARE a clôturé les travaux en souhaitant bon retour à chaque Délégation.

Les assises préparatoires du Dialogue National Inclusif pour la Province du Chari Baguirmi ont pris fin le vendredi 29.10.2021 à 12 h 05 mn.

3.4. Images des assises



Cérémonie d'ouverture des assises (27.10.2021)



Présentation du rapport des assises (29.10.2021)



Discours de Clôture



Photo de famille

Fait à Massenya, le 29 Octobre 2021

Le Rapporteur Général

Djibrine NGARMIG NIG DABONO

ANNEXES

- **Rapport des Travaux en Ateliers**
- **Recommandation générale des assises**
- **Ordre de mission**
- **Listes de présence des participants**

THEMATIQUE 1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE**RESTITUTION DU GROUPE THEMATIQUE N°1**

Thèmes	Questions	Réponses
Justice et égalité des citoyens	L'Injustice et l'inégalité des citoyens devant la Loi ne favorisent pas le climat de paix et de cohésion sociale dans notre pays. Quelles sont les mesures que vous proposez pour les éradiquer ?	<p>L'injustice et l'inégalité des citoyens ne favorisent pas le climat de paix et de cohésion sociale dans notre pays.</p> <p>Les mesures que nous préconisons sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La justice pour tous, la paix nationale, la vérité (justice, vérité, réconciliation), - Le vivre ensemble, la fraternité et l'entente - La répartition équitable des richesses - La transparence dans l'organisation des élections <p>Pour éradiquer l'impunité dans notre pays et garantir l'égalité des citoyens devant la loi sans discrimination aucune, nous préconisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accélération dans le traitement des dossiers judiciaires, - L'instauration de l'égalité des citoyens devant la loi, - La réorganisation des services de l'état afin de faire régner la justice pour tous ; - La nomination des hommes instruits et compétents qui soient à la hauteur des tâches dans les instances judiciaires.
	Comment peut-on éradiquer l'impunité dans notre pays et garantir l'égalité des citoyens devant la loi, sans discrimination aucune ?	
Cohésion sociale et diversité culturelle	Qu'est ce qui divise les tchadiens ?	<p>Les causes de la division des tchadiens sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'injustice sociale, - L'impunité, - Les intérêts égoïstes ; - Le tribalisme, - L'ethnocentrisme. <p>Pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent les valeurs caractéristiques de notre pays, nous préconisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des citoyens dans la pratique de leurs religions
	Comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays	
	Que faut-il faire pour la sauvegarde de la diversité culturelle ?	
	Quelles sont les principales causes des conflits communautaires ?	

	<p>Comment peut-on régler efficacement ces conflits ?</p>	<p>respectives et dans le respect strict de la laïcité. L'Etat doit encadrer la pratique des cultes et aussi les prêches pour éviter la propagation de l'extrémisme religieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des citoyens sur le respect des cultes et des valeurs traditionnelles. <p>Pour sauvegarder la diversité culturelle dans notre pays, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les différentes couches sociales pour un retour à nos vraies valeurs traditionnelles, culturelles et sociales en formant des éducateurs en la matière ; - Créer des centres culturels dans chaque département, - Instaurer l'enseignement des valeurs traditionnelles positives. <p>Les principales causes des conflits communautaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le problème foncier. En effet, il faut élaborer un code du foncier rural pour réglementer l'accès aux terres et préciser le rôle des différents acteurs qui interviennent dans la chaîne d'attribution des terres (l'Etat, les Régions et les Chefferies traditionnelles) ; - La divagation des animaux, notamment le bétail sans respect des couloirs de transhumance, - Le trafic d'influence entretenu par les autorités administratives et les hommes politiques dans les activités agro-pastorales, - La question de la Dia qui outrepassse la laïcité de l'Etat et qui, dans certains cas constitue une sorte de "permis de tuer". - Les manipulations des hommes politiques et des élites. <p>Pour Régler efficacement les conflits communautaires, nous préconisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baliser les couloirs de transhumance et imposer le respect et le calendrier aux usagers de ces sous peine de sanctions ?
--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Désarmer les détenteurs illégaux d'armes de guerre.
Forces de défenses et sécurité (FDS) au service de l'unité nationale et de la paix	Les FDS exercent-elles leurs missions régaliennes ? peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement	Les Forces de Défense et de Sécurité exercent leurs missions régaliennes de défenses du territoire et de sécurité des personnes et de leurs biens, toutefois, des améliorations restent à faire :
	Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des casernes dans les différentes Provinces et les équiper pour améliorer les conditions de vie des FDS et ainsi éviter l'errance de certains éléments incontrôlés ; - Créer une école de formation militaire sur les questions de droit de l'homme, et de développement pour qu'elles participent aux actions de développement du pays ; - Instaurer des quotas égaux à toutes les provinces dans le recrutement des FDS, - Éradiquer le tribalisme dans l'armée pour rendre l'armée véritablement nationale.
	Comment appréciez-vous les projections des FDS à l'extérieur du pays ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nous apprécions la projection des FDS sur des théâtres d'opérations extérieures sous mandat des nations unies ou de l'Union Africaine et conformément aux accords et conventions signés par le Tchad.
Réconciliation nationale et paix durable	Qu'est ce qui explique les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires ? et comment y remédier ?	Les échecs des accords de paix avec les politico-militaires peuvent s'expliquer par : <ul style="list-style-type: none"> - le manque de sincérité du côté du Gouvernement ou du côté des Politico-militaires et parfois des deux côtés, - les politico-militaires qui rentrent au bercail ont du mal à admettre les contraintes techniques et financières de l'état et de ce fait se sentent dupés par l'Etat dans la mise en œuvre des accords.
	Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?	Les Facteurs de réussite d'une paix durable sont : <ul style="list-style-type: none"> - la cohésion sociale ; - la cohabitation pacifique ; - la bonne gouvernance,

THEMATIQUE 2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

RESTITUTION DU GROUPE THEMATIQUE N°2

Thèmes	Questions	Réponses
Constitutions et Institutions	<p>Que pensez-vous des constitutions de 1996 et de 2018 ? Que peut-on améliorer ou changer dans ces deux textes pour trouver une loi fondamentale consensuelle ?</p>	<p>La constitution de 1996 est mieux outillée que celle de 2018 parce qu'elle est issue de la conférence nationale souveraine qui a institué le régime parlementaire. Autrement dit c'est la démocratie réelle. Dans la constitution de 1996, le pouvoir exécutif est contrôlé par le pouvoir législatif alors que dans la constitution de 2018 tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du président de la république et à ce niveau la démocratie est vidée de toutes ses substances. Les ministres ne sont pas contrôlés par l'assemblée nationale. Donc c'est la constitution de 1996 qui est adaptée à notre pays.</p>
	<p>Que vous inspire la forme actuelle de l'Etat (Etat unitaire fortement décentralisé) ? Selon vous est-elle adaptée au pays ou pas ? Sinon, que proposeriez-vous ?</p>	<p>L'amélioration de ces deux constitutions nécessite la restauration de la primature pour que le premier ministre puisse coordonner les activités du gouvernement et que le gouvernement puisse répondre de ses actes devant l'Assemblée Nationale.</p>
	<p>Pensez-vous que le recours à un référendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle constitution ?</p>	<p>Il faut réintégrer toutes les institutions de la république supprimées en 2018 à savoir la Cour suprême, le Conseil Constitutionnel, le Conseil Economique et Social, la Cour des Comptes, la Médiature de la République.</p>
	<p>Que pensez-vous de la création du SENAT à côté de l'Assemblée Nationale ?</p>	<p>A cet effet la révision de l'âge d'éligibilité à la magistrature suprême doit être de 38 ans à 75 ans renouvelable une seule fois.</p>
	<p>Doit-on revenir à la création des grandes institutions (Cour Suprême, Conseil Constitutionnel, Cour des Comptes, Médiature, HCC, etc..) telles que prévues dans la Constitution de 1996 ?</p>	<p>La forme actuelle de l'Etat (Etat unitaire fortement décentralisé) est convenable pour le pays parce qu'elle lui est adaptée et que le Tchad est un et indivisible d'où l'intérêt de rapprocher l'administrateur des administrés dans le cadre de processus démocratique enclenché au Tchad. Toutefois, la décentralisation doit être accompagnée du transfert effectif des moyens de l'Etat vers les Collectivités locales pour la mise en œuvre des Politiques Publiques.</p>
	<p>Pensez-vous que la séparation des pouvoirs est respectée dans notre pays ? sinon comment peut-on l'améliorer ?</p>	
	<p>Que pensez-vous du fonctionnement de la justice dans notre pays ? avez-vous des propositions concrètes pour améliorer son indépendance et son impartialité ?</p>	<p>Il est souhaitable de faire une étude de faisabilité avant d'ériger les localités en unités administratives nouvelles. Cependant nous sommes contre la création des regroupements villageois sous la houlette d'un chef à côté des cantons car ces actes créent les conditions des conflits locaux entre les chefferies traditionnelles existantes et les groupements qui s'incrument dans leur ressort territorial.</p>

		<p>Selon nous, le recours à un referendum est nécessaire pour l'adoption de la constitution, car c'est l'expression directe du peuple sur la loi fondamentale qui est la constitution.</p> <p>La création du SENAT à côté de l'Assemblée nationale est convenable au pays car avec le SENAT, le parlement sera bicaméral, une Chambre haute (le SENAT) et une chambre basse, l'Assemblée Nationale. Notons que dans la Constitution de 1996, il n'y avait pas le Senat. Sa création sera une innovation et permettra aux anciens chefs d'Etat, d'anciens premiers Ministres et d'anciens ministres de mettre leur expérience au service de la nation.</p> <p>L'existence de cette institution est un modèle pour la sous-région d'Afrique centrale par exemple.</p> <p>La séparation des pouvoirs n'est pas tout à fait respectée dans notre pays car il y a l'immixtion des uns sur les autres (exemple : influence des pouvoirs exécutif et législatif sur le pouvoir judiciaire). La séparation des pouvoir est une condition pour la vivacité d'une démocratie.</p> <p>La justice ne marche pas bien dans notre pays en raison de l'implication des pouvoirs exécutif et législatif sur elle. Il faut qu'il ait la non immixtion des autres pouvoirs (exécutif et législatif) dans le pouvoir judiciaire. Il faut que l'inspection judiciaire ait le plein pouvoir avec les moyens de travail conséquents pour éviter les risques de corruption dont fait face ce pouvoir dont le rôle dans bon fonctionnement de la démocratie est important.</p>
	<p>Que pensez-vous du fonctionnement de notre système d'administration du territoire ? quels changements doit-on apporter ?</p> <p>Quel bilan faites-vous du fonctionnement des Communes depuis leur mise en place en 2012 ? A votre avis, qu'est ce qui n'a pas bien marché et comment y remédier ?</p>	<p>Notre système d'administration ne fonctionne pas bien car il y a pléthore d'effectifs des unités administratives, la décentralisation non effective, les administrateurs sont dans la majorité illettrés, non formés, il y a le non-respect de la hiérarchie, la corruption, l'impunité, l'implication des autorités administratives dans les affaires traditionnelles et coutumières, l'influence des autorités sur les forces de défense et de sécurité (surtout les auxiliaires de la justice tels que les gendarmes), l'instabilité des autorités administratives (souvent moins d'une année) est un facteur du mauvais fonctionnement de l'administration territorial même s'il y a des exceptions pour les cas de ceux qui restent sur place plus longtemps que le délai prescrit par les textes</p>

Administration du territoire et gouvernance locale	<p>Quels rôles la Chefferie traditionnelle peut-elle jouer dans le système de gouvernance de notre pays ? Quelles reformes peut-on y apporter ?</p>	<p>administratives. Il faut nommer des administrateurs compétents et leur donner le temps nécessaire pour travailler.</p> <p>L'inflation des entités administratives induit l'épineuse question des limites du ressort territorial de chaque entité administrative et crée des conflits locaux pour le contrôle des terres.</p> <p>Il faut réduire le nombre des unités administratives, éviter les trafics d'influence, nommer le personnel qualifié issu de l'ENA au poste administratif, sanctionner la corruption, éviter la pérennité au poste de responsabilité administrative.</p> <p>Depuis la mise en place des communes en 2012, le bilan de leur fonctionnement est mitigé : personnel illettré, vente illicite des terrains urbains, insuffisance des ressources financières entraînant les problèmes dans la gestion du personnel et des infrastructures locales, insuffisance de subvention de l'État, etc.</p> <p>il est souhaitable de définir des critères de profils pour le choix des élus locaux devant être présentés aux élections municipales.</p> <p>il faut explorer des sources de revenus propres aux communes afin d'optimiser leur fonctionnement. Par ailleurs, l'Etat doit honorer régulièrement ses engagements vis-à-vis des communes mettant à leur disposition les ressources nécessaires pour leur fonctionnement et leur développement. Il est souhaitable de créer un organe indépendant qui doit gérer les communes à l'exemple de FECOM (Fonds d'Entretien des Communes) au Cameroun. Ce fonds doit être alimenté par des ressources sûres et sa gestion doit obéir à des règles de gestion orthodoxes.</p> <p>Il souhaitable que pour le cas du Chari Baguirmi, les taxes douanières et les impôts sur les revenus pétroliers de Koud Alwa soient reversées au profit de la Province.</p> <p>Les rôles que peut jouer la chefferie traditionnelle dans le système de gouvernance de notre pays sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elles doivent fonctionner comme une association forte à qui l'Etat peut

		<p>donner des moyens pour leur fonctionnement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - elles peuvent accompagner le gouvernement dans les domaines relevant de leurs ressorts territoriaux (éducation, santé, réglementation du problème foncier), - encadrer la population, assister aux activités de développement local, contribuer à la lutte contre le vandalisme etc. ainsi que l'application des us et coutumes au niveau local tout en sachant qu'elle est sous la tutelle de l'administration du territoire dans la gestion foncière. <p>Étant donné que certaines chefferies traditionnelles abusent de leur pouvoir en commettant de l'injustice, il faut qu'elles restent dans la tâche qui est la leur, l'Etat doit augmenter le nombre de leurs goumiers, doter les chefs de canton des moyens roulants. La nomination du chef doit tenir compte strictement de la lignée pour éviter d'éventuels soulèvements et troubles à l'ordre public.</p>
Partis Politiques et processus électoral	Quelle est selon vous, la durée idéale pour le mandat du Président de la République, des Députés, des sénateurs et des élus locaux ? justifiez	La durée idéale pour le mandat du président de la république est de 7 ans, renouvelable une seule fois sans possibilité de modification en cours de mandat ; la durée du mandat de Sénateurs est de 6 ans, renouvelable une seule fois ; la durée du mandat des députés est de 5 ans renouvelable une seule fois ; la durée du mandat des élus locaux est de 4 ans renouvelable une seule fois Ces mandats sont assez suffisants pour chaque élu de mettre en œuvre son programme.
	Quelles reformes proposeriez-vous pour permettre aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle ?	<p>Les reformes qu'il faut pour que les partis jouent pleinement leurs rôles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est souhaitable de réduire le nombre des partis politiques en insistant sur la représentativité de chaque parti dans les 23 Provinces du pays ; - un parti politique s'auto-dissout si à l'issue d'un cycle d'élections, il ne dispose d'aucun élu dans aucune institution (Présidence de la République, Assemblée, Sénat, Communes...). - interdire la création des partis politiques sur des bases ethniques et tribales, procéder à la restructuration des partis politiques en les amenant à se regrouper par programme politique identique ou idéologie similaire;

		<ul style="list-style-type: none"> - soumettre les partis politiques à l'organisation régulière d'élections internes (une fois tous les 5 ans) avec mise en jeu des postes de direction afin de susciter des alternances au sein des partis politiques et éviter des partis qui ne changent pas de dirigeants pendant 15 ou 20 ans. La démocratie doit s'appliquer d'abord au sein des partis politiques. - imposer aux partis politiques de soumettre des rapports d'activités et de justifier les financements mobilisés et utilisés. - financer les partis politiques sur la base de leur représentativité dans les institutions élues.
	<p>Afin de garantir des élections libres, transparentes et crédibles, quelles améliorations proposeriez-vous au cadre institutionnel et juridique actuel des élections dans notre pays ?</p>	<p>Il est souhaitable d'avoir une réelle indépendance de la CENI dans la gestion des élections. Il faut procéder à un nouveau recensement électoral d'une manière fine et synthétique avec des équipements de pointe adaptés aux réalités locales.</p>
	<p>Avez-vous d'autres suggestions à faire ?</p>	<p>Bien vouloir reverser à la province du Chari-Baguirmi les 5% des ressources pétrolières alloués aux zones productrices pour le développement local ?</p> <p>Prendre en compte dans les projets importants à réaliser par l'État, la construction du tronçon Dourballi-Massenya-Bouso et du pont sur le Chari à Bouso pour continuer jusqu'à Sarh.</p> <p>Il en est de même du tronçon Guelendeng-Bâ-III-Sarh en vue de désengorger la province ;</p> <p>Répartir équitablement les richesses nationales entre les différentes Provinces à travers des projets d'infrastructures et le fonctionnement des entités décentralisées ;</p> <p>Mettre en œuvre de façon équitable les lois et décrets sur la part des régions productrices pour ce qui est des ressources pétrolières et minières ;</p> <p>Il est important de bien vouloir chercher la cause selon laquelle la rébellion est toujours dominante d'une seule partie du pays d'où la réconciliation avec les politico-militaires de notre pays en vue d'un développement prometteur.</p>

THEMATIQUE 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES

RESTITUTION DU GROUPE THEMATIQUE N°3

Thèmes	Questions	Réponses
Droits Humains, Libertés fondamentales et droits de la Défense	L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'Homme est-elle garantie dans notre pays et singulièrement dans notre province ?	Le Tchad étant un Etat de droit et un pays démocratique, les droits et libertés fondamentaux sont garantis par la constitution et les Lois. Mais dans la pratique et sur le terrain, il y a des cas de violation de droits et libertés fondamentaux tels que les arrestations arbitraires de certains citoyens qui se retrouvent dans les prisons sans jugement.
	Que faut-il faire pour améliorer davantage la situation des droits de l'Homme dans notre pays en général et/ou dans notre province ?	Pour qu'il y ait effectivité dans l'exercice des Libertés et des droits de l'homme, il faut :
	Quelles sont les entraves à l'exercice des droits des syndicats et à la promotion du rôle de la société civile dans notre pays ?	<ul style="list-style-type: none">- Laisser la justice faire son travail,- Assurer la séparation des pouvoirs exécutifs et législatifs,- Chaque agent de l'Etat doit signer un code d'éthique qui situe ses responsabilités et ses droits afin d'éviter les amalgames dans l'administration,- Nommer des agents compétents dans les postes de responsabilité en tenant compte du profil et du mérite de chacun ;- Sensibiliser les citoyens sur leurs droits, devoirs et libertés. <p>Les entraves à l'exercice des libertés syndicales sont dues à la méconnaissance des textes qui régissent les droits syndicaux et ceux de la société civile.</p>
Démocratie et citoyenneté	Quelles sont les pistes d'amélioration des libertés syndicales et associatives que proposerez-vous ?	Pour améliorer les libertés syndicales et associatives, l'Etat doit respecter les textes qui régissent les associations syndicales et l'implication des leaders syndicaux dans les instances de prise de décision des administrations et des sociétés étatiques.
	Comment renforcer davantage l'effectivité de la démocratie dans notre pays ?	Pour renforcer davantage la démocratie dans notre pays, l'Etat doit prôner l'égalité entre les citoyens et promouvoir les biens communs. Offrir la même chance à tous les citoyens.
	Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens, quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit ?	Pour garantir le droit de vote à chaque citoyen, sensibiliser les citoyens sur l'importance du vote dans le choix de ses dirigeants. Que le pouvoir appartienne au

	<p>Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays ?</p>	<p>peuple qui ne peut l'exercer qu'à travers les urnes.</p> <p>Garantir la transparence dans toutes les opérations du processus électoral en mettant en place un organe électoral véritablement indépendant et soumis à un contrôle citoyen quant à l'équité du traitement des acteurs politiques et au respect du vote de chaque citoyen.</p> <p>Mettre en place un organe permanent, tel que le BPE pour capitaliser les données électorales afin d'éviter de reprendre entièrement le recensement avec des risques de modifications de toute ou partie de ces données.</p> <p>Donner libre accès à des acteurs de la société civile pour contrôler la qualité du travail électoral en amont et en aval des opérations (recensement, vote, dépouillement, publication des résultats).</p>
<p>Libertés de la Presse et rapports média-pouvoirs publics</p>	<p>Que pensez-vous de l'Exercice de la liberté de presse dans notre pays</p> <p>Quelles propositions faites-vous dans le sens du renforcement de la liberté de la presse dans notre pays et dans votre province ?</p>	<p>La liberté de la presse présente des insuffisances, notamment sur le terrain où l'accès à l'information et la protection des sources ne sont pas garantis.</p> <p>Pour renforcer la liberté de la presse, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les acteurs locaux (média et associations), - Soutenir les journalistes en les dotant de matériels de travail, notamment les outils informatiques et l'accès à internet. - Garantir l'accès à l'information et assurer la protection de leurs sources.
<p>Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées</p>	<p>Les traitements cruels, inhumains et dégradants font partie des infractions prévues et punies par les lois de la République et les conventions internationales.</p> <p>La répression de ces pratiques interdites est-elle réellement assurée par les juridictions nationales ? sinon, que proposez-vous pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques ?</p>	<p>La répression des pratiques de traitement inhumains et dégradants n'est pas effective. Le pouvoir judiciaire est tenu par les Magistrats qui veillent à l'application des lois et règlements de la République. Mais ils se heurtent à plusieurs obstacles dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ingérence de certaines personnalités politiques ; - Le non-respect des décisions de justice ; - Les agressions physiques des juges y compris des assassinats - La corruption, les actes de vandalisme, l'impunité... <p>Pour surmonter ces entraves à la bonne marche de la justice, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser les magistrats remplir leurs missions en toute liberté,

		<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer l'ingérence des pouvoirs exécutif et législatif dans le fonctionnement de la justice ; - Il faut encadrer les auxiliaires de la justice et renforcer leurs capacités (les Commandants de Brigades, les OPJ) ; - Faire respecter le droit à la présomption d'innocence et les délais légaux des gardes à vues des détenus. - Accélérer le traitement des dossiers de justice - Créer un cadre de collaboration entre la justice moderne et les justices religieuses (notamment le CSAI) afin d'accélérer le traitement des dossiers des délits mineurs et ainsi désengorger les prisons.
Droits des personnes vulnérables	<p>Comment assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes ?</p> <p>Comment faire respecter les droits de chacune de ces catégories de personnes ?</p> <p>En raison de leur vulnérabilité, quelles sont les stratégies spécifiques à adopter en leur faveur ?</p>	<p>Les droits des personnes vulnérables méritent une attention particulière. En effet, l'Etat doit veiller à ce que dans tous les actes, notamment dans la construction des édifices publics, dans les transports en commun, la question des personnes des personnes handicapées soit prise en compte.</p> <p>Les personnes handicapées doivent accéder aux instances de décision au niveau de l'Etat et dans les collectivités locales.</p> <p>Les enfants sont également des personnes vulnérables et leur situation doit être prise en compte dans l'élaboration des lois et règlements de la République. Les droits des enfants les plus élémentaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bien-être familial, - Le droit d'aller à l'école à tous les enfants. <p>L'Etat doit mettre en œuvre tous les engagements internationaux en faveur des personnes vulnérables.</p> <p>Subventionner les denrées alimentaires en faveur des handicapés physiques et mentaux pour une meilleure prise en charge de leur alimentation.</p>

<p>Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales</p>	<p>La politique nationale en matière de sécurité sociale répond-elle aux attentes des citoyens ?</p> <p>Les institutions de prévoyance sociale sont-elles suffisamment outillées et disposent-elles des moyens d'actions à la dimension de leurs missions ?</p>	<p>La politique nationale en matière de sécurité sociale au Tchad n'est pas adaptée aux besoins des travailleurs.</p> <p>La réforme du système de prévoyance sociale est une nécessité dans la mesure où l'amélioration de la santé induit celle de l'espérance de vie. La CNPS n'arrive plus à couvrir la retraite des travailleurs. En effet, il faut valoriser les pensions de retraite en les indexant sur le coût de la vie.</p> <p>Il faut aussi revoir l'âge de la retraite et encourager les retraites anticipées et volontaires.</p> <p>Il faut rendre effectif la Caisse d'Assurance Maladie Universelle pour prendre en charge les coûts de la santé des populations.</p> <p>Lutter contre la corruption dans le système de prévoyance sociale qui entrave l'exécution des missions de la CNPS.</p> <p>Faire l'audit de la CNPS et adapter ses outils de gestion ainsi que ses moyens d'actions à l'évolution de attentes des travailleurs.</p>
---	---	--

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

RESTITUTION DU GROUPE THEMATIQUE N°4

Thèmes	Questions	Réponses
Conditions d'amélioration des politiques sectorielles	Comment assurer une "bonne" gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de reddition de compte relativement aux deniers publics ?	<p>L'état doit mettre en place un contrôle de l'exécution budgétaire. La Cour des Comptes doit effectuer des audits des services publics et des établissements étatiques pour alerter l'Etat sur les risques de dérapage dans la gestion des finances publiques et proposer des mesures correctives. Ces opérations doivent avoir lieu annuellement ou tous les trois ans.</p> <p>L'Etat doit créer un cadre propice au développement des affaires dans les provinces en encourageant le secteur informel à se mettre en règle. Pour cela il faut installer dans toutes les provinces, les centres d'impôts pour délivrer les patentes, les quitus et autres documents fiscaux.</p> <p>Que l'Etat Délègue aux Gouverneurs des Provinces, le pouvoir de signer et d'attribuer des marchés publics de montants inférieurs ou égaux à 100 000 000 Fcfa en vue de favoriser l'émergence de entreprises locales et de créer ainsi de la richesse qui renforcera l'économie nationale.</p> <p>Instaurer la préférence en faveur des entreprises locales pour les sous traitances des marchés exécutés dans les Provinces.</p> <p>Pour assurer un développement rural durable, l'Etat doit renforcer les capacités des Délégations régionales afin de formuler des projets en lien avec les réalités de chaque province. Encourager les Délégués des Ministères Sectoriels à s'installer dans leurs lieux de travail et mettre à leur disposition les moyens humains et matériels pour faciliter leur travail. Il faut aussi assurer un suivi des activités des Délégués Provinciaux en leur délivrant des lettres de mission basées sur le principe de la Gestion axée sur le résultat (GAR).</p> <p>Opérationnaliser l'installation des organismes étatiques tels que l'ONAPE et la CNPS dans toutes les Provinces afin de collecter les taxes liées à l'emploi de la main d'œuvre étrangère (cas de l'ONAPE) et de collecter les cotisations des agents du public et du privé (cas de la CNPS).</p>

<p>Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue du développement économique de notre pays ?</p>	<p>Mettre en œuvre sans discrimination l'application de la Loi sur les 5% des revenus pétroliers. En effet, la Province du Chari Baguirmi n'a jamais bénéficié de ces revenus qui s'élevaient à 200 milliards environs sur une période d'exploitation de 10 ans. Ces fonds s'ils étaient mobilisés et bien gérés par un comité compétent, permettraient à développer les infrastructures de santé, d'éducation, d'eau potable, de communication pour lesquelles le Chari Baguirmi présente les indicateurs les plus faibles du pays.</p>
<p>Comment assurer un Développement Rural Durable ?</p>	
<p>L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes ? Quelle politique urbaine durable peut-on envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie ?</p>	<p>L'amélioration du Capital humain passe par la qualité de la formation des jeunes dans des secteurs porteurs tels que : la santé, la recherche et l'innovation, les technologies de l'information et de la Communication.</p>
<p>Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?</p>	<p>Pour réduire la prépondérance du secteur extractif dans l'économie, les politiques publiques doivent être orientées vers les secteurs primaire (agriculture, élevage, pêche) et tertiaire (services, le commerce).</p>
<p>Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?</p>	<p>La création de la Cour des Comptes et le renforcement du cadre juridique sur l'infraction des dénis de détournement des fonds permettront de réduire les risques de mauvaise gestion dans le sens la bonne gouvernance des secteurs publics.</p>
<p>Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ?</p>	<p>La diversification de l'économie passe par des investissements massifs dans l'agriculture intensive et l'élevage moderne. En effet, encourage les éleveurs à s'installer et financer la production d'aliments de bétail afin d'éviter les transhumances, sources de conflits. En un mot, investir dans les chaînes de valeur.</p>
<p>Comment diversifier notre économie ?</p>	
<p>Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent-ils pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics.</p>	<p>Pour le Chari Baguirmi, financer la recherche pour l'amélioration de la gomme arabique pour en faire un produit de rente, Créer des fermes pilotes d'élevage avec production d'aliments de bétail et stabilisation des éleveurs dans des zones dédiées.</p>

THEMATIQUE 5 : QUESTIONS SOCIETALES

RESTITUTION DU GROUPE THEMATIQUE N°5

Thèmes	Questions	Réponses
Questions liées à l’Ethique, aux comportements et aux valeurs	Quelles politiques et mesures adéquates à adopter pour faire face à la dégradation de l’éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?	La dégradation de l’éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses est un phénomène qui s’observe et qui tend à se généraliser dans notre pays.
	Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses ?	D’une part ces phénomènes sociaux mettent en mal la société, mais aussi ces actions de déviance désorientent les forces vives de la nation.
	Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ?	<p>Pour éradiquer ces phénomènes, L’Etat doit faire recours aux stratégies de sensibilisation, de proche en proche pour créer une rupture progressive et délivrer les citoyens de cette situation.</p> <p>Pour mettre en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses, une démarche participative et partagée est à faire valoir. Mettre l’accent dans les interrelations. Ecarter les mauvaises valeurs et valoriser les bonnes.</p> <p>Outils modernes de communication, les réseaux sociaux sont utilisés à dessein pour déstabiliser des citoyens innocents. Son introduction en milieu scolaire se fait progressivement et il faut saisir cette opportunité pour insérer des stratégies pour une utilisation rationnelle et contrôlée.</p>
La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et les prédatons de toutes sortes	Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d’une société tournée vers le développement et le progrès social ?	La moralisation de la vie nationale, la lutte contre les antivaleurs nécessitent le renforcement de l’éducation civique à l’école.
	Que faut-il faire davantage pour lutter contre la corruption, l’enrichissement illicite et les abus des biens publics ?	<p>Pour assainir la gouvernance de notre pays, il faut promouvoir le mérite, encourager le travail bien fait et sanctionner les délits.</p> <p>Renforcer les capacités des institutions telles que l’Inspection Générale d’Etat et la Cour des Comptes afin d’améliorer la gouvernance.</p> <p>Pour lutter contre la corruption et l’enrichissement illicite ainsi que les abus de biens publics, renforcer l’arsenal juridique de répression de la fraude, des détournements et des abus des biens publics. Appliquer intégralement et correctement les lois qui existent en la matière.</p>

<p>Les Chefferies traditionnelles</p>	<p>Les Chefs traditionnels sont les gardiens de nos valeurs morales. Ils sont garants de nos us et coutumes.</p> <p>Quels place et rôle leur accorder pour leur pleine participation au développement de leurs communautés respectives ?</p> <p>Quel rôle peuvent-ils jouer entre leurs communautés respectives et les pouvoirs publics ?</p>	<p>Revaloriser la fonction de la chefferie traditionnelle en réglementant ses missions notamment le règlement des conflits et l'accompagnement des actions de développement. Les chefs traditionnels doivent avoir un mandat clair pour appuyer l'éducation nationale et la santé.</p> <p>Pour assurer les missions qui leur sont dévolues, les Chefs traditionnels doivent être au plus proche de leurs administrés. Ils doivent être impartiaux et promouvoir l'équité en faveur de leurs administrés.</p> <p>Ils doivent être apolitiques et non partisans. L'état doit doter les chefs traditionnels des moyens de travail notamment les moyens roulants.</p> <p>Les chefs traditionnels sont les auxiliaires de l'administration et de ce fait, ils doivent être respectés et écoutés et une partie des activités tels que les taxes des marchés en milieu rural doivent leur être reversées suivant des quotas fixés par la loi</p>
<p>Les religieuses congrégations</p>	<p>Quel type de collaboration peut-on développer entre les chefferies traditionnelles, les leaders religieux et la société civile</p> <p>La laïcité de l'Etat tchadien est reconnue par toutes les constitutions depuis l'indépendance de notre pays. Malheureusement, ce principe est souvent mis à rude épreuve. Que faut-il faire pour promouvoir davantage la laïcité de l'Etat ?</p> <p>Quel rôle l'Etat peut-il jouer pour garantir la laïcité de l'Etat, la Cohabitation pacifique, le vivre ensemble des populations et l'entente entre les différentes confessions religieuses ?</p> <p>Que peut faire l'Etat pour aider les confessions religieuses à mieux jouer leur rôle dans la quête de la paix sociale, ainsi que pour la paix intra et inter-religieuse ?</p>	<p>Les chefs religieux doivent collaborer avec les leaders religieux pour conduire les sensibilisations dans les mosquées et dans les églises afin de promouvoir la cohabitation pacifique et le vivre ensemble.</p> <p>La laïcité est consacrée par la Constitution et dispose que chaque citoyen est libre d'exercer la religion de son choix dans le respect strict des lois et règlements de la République et des autres citoyens et leur religion.</p> <p>Pour promouvoir la laïcité, elle doit être enseignée à l'école et vulgarisée dans les mosquées et églises.</p> <p>L'état doit encadrer la pratique de la religion pour l'adapter au contexte de la Laïcité. Prévenir l'extrémisme religieux en s'appuyant sur les leaders religieux et en les impliquant dans les démarches visant à garantir la cohabitation pacifique</p> <p>L'Etat doit subventionner les organisations religieuses reconnues par l'Etat. Assurer la formation des leader religieux.</p>
<p>La question de la Dia</p>	<p>La Dia est une pratique acceptée dans certaines</p>	<p>Pour éviter l'usage généralisé de la Dia, l'Etat doit fortement s'impliquer dans</p>

	communautés de notre pays. Que doivent faire les pouvoirs publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique qui met à mal le vivre ensemble entre les communautés qui pratiquent et celles qui ne la reconnaissent pas ?	l'application ou la non application de la Dia. La Dia ne doit pas être imposée à d'autres concitoyens d'autres religions.
Le Bilinguisme	Le bilinguisme (français-arabe) fait partie du programme d'enseignement dans notre pays dès son accession à l'indépendance. Que doivent faire les pouvoirs publics pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale ? Que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions. Comment faire pour promouvoir le multilinguisme dans notre système éducatif ?	Le bilinguisme doit être perçu comme l'utilisation au moins d'une langue en comprenant l'autre langue. Cela passe par l'introduction effective de l'arabe et du français dans toutes les écoles. Le but est de parvenir à éviter de traduire systématiquement un discours ou une intervention faite dans une langue pour les utilisateurs de l'autre langue. Les enseignants arabophones doivent faire l'effort pour aller partout où la langue arabe doit être enseignée pour que le bilinguisme intégral devienne une réalité. Enfin, éviter l'amalgame qui fait que l'arabe est perçu comme une langue de l'islam et que le français est perçu comme une langue du christianisme. Une langue est avant tout un vecteur de rapprochement des hommes et qui véhicule les cultures.
La Solidarité avec les couches vulnérables ; la lutte contre les précarités et la pauvreté, les mutilés de guerre, le problème de la migration ; l'exode rural	Les questions liées aux couches vulnérables, à la lutte contre la pauvreté, aux mutilés de guerre, à la migration et à l'exode rural ont comme dénominateur commun de la précarité. Que doivent faire les pouvoirs publics pour résoudre la précarité à laquelle font face les couches vulnérables ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils réduire les inégalités et promouvoir la solidarité ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire pour contenir l'exode rural ?	L'Etat doit appliquer les accords et conventions en faveur des couches vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, les enfants et les femmes. Lutter efficacement contre l'exode rural et l'immigration des jeunes en créant des emplois dans les provinces. Pour réduire les inégalités, renforcer les ressources du Ministère de la Solidarité et de la Santé pour faire face aux catastrophes. Pour contenir l'exode rural, il faut créer des commodités dans les villes et villages de l'intérieur : eau potable, électricité, emplois.
La dimension genre et la promotion de la femme	Un effort réel est constaté dans l'évolution du statut de la femme, ainsi que la dimension genre. Que doivent faire les pouvoirs publics pour promouvoir davantage la dimension genre, afin de	Renforcer les mesures d'appui et de promotion du genre en mettant en œuvre les engagements de l'Etat en matière de représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, notamment les 30%. Encourager la scolarisation des filles et leur maintien à l'école,

	garantir le progrès social, économique et politique de la femme ?	Lutter efficacement contre le mariage précoce et punir sévèrement les violences basées sur le genre
Le trafic d'enfants	<p>Le trafic d'enfants qui est un phénomène nouveau au Tchad prend malheureusement de proportions inquiétantes</p> <p>Quelles politiques et stratégie à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays ?</p>	<p>Le trafic des enfants est un phénomène qui doit être combattu en renforçant la réglementation contre l'exploitation des enfants et des femmes.</p> <p>Il faut réglementer le travail domestique en garantissant les droits des domestiques et en leur garantissant une couverture sociale</p>

RECOMMANDATIONS GENERALES ISSUES DES CONCERTATIONS PROVINCIALES DU CHARI BAGUIRMI

- Considérant l'injustice et l'inégalité des citoyens devant la loi,
- Considérant le pluralisme et la diversité culturelle de notre pays,
- Considérant les conflits communautaires récurrents,
- Considérant les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires ;

Nous, membres délégués des assises provinciales du Chari Baguirmi, recommandons ce qui suit :

1. La justice et l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans discrimination ;
2. La formation et l'organisation des leaders religieux sur les valeurs de la République,
3. La sensibilisation des citoyens à la culture de paix et de cohabitation pacifique,
4. Mettre en place un mécanisme pour l'application des accords avec les politico-militaires pour endiguer la récurrence des mouvements armés,
5. Former les administrateurs civils et militaires sur les textes et lois concernant le droit de l'homme et les organisations syndicales,
6. Construire des grands centres d'alphabétisation dans chaque Département,
7. Dissoudre les Brigades mobiles du Ministère de l'Environnement,
8. Garantir juridiquement l'équité entre genre pour l'accès à la terre afin de booster le développement de la femme rurale,
9. Accorder à la femme rurale des crédits agricoles pour un meilleur accompagnement dans les activités qui concourent au développement du monde rural ;
10. La réduction du nombre des entités administratives de notre pays tout en considérant les critères du nombre de population ;
11. La prise en compte intégrale de la Constitution de 1996 avec l'intégration de toutes les institutions dans la nouvelle Constitution ;
12. Revoir les critères de nomination à des postes de responsabilités dans les unités administratives nationales ;
13. Regroupement les partis politiques suivant leurs programmes et les réduire au nombre de cinq (05).

Fait à Massenya, le 29 octobre 2021

Les Participants.